

Membre Du Conseil D'administration

ORGANISATION	Fondation pour la gestion de l'environnement
POSITION	Membre du conseil d'administration/directeur (bénévole)
COMPENSATION	Il s'agit d'un poste bénévole. Aucune compensation n'est prévue pour les membres du conseil d'administration.
ENGAGEMENT EN TEMPS	Trois à sept heures par mois (réunions, préparations, événements). LIEU : N'importe où au Canada
LIEU	Anywhere in Canada
MANDAT	Trois ans, nommé.e ou élu.e chaque année lors de l'assemblée générale annuelle. Réunion (Le mandat peut être renouvelé deux fois, pour un total de neuf ans)
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES	Vendredi 14 juin 2024 @ 23:59 PT

À Propos De La Fondation Pour La Gestion De L'environnement

La Foundation for Environmental Stewardship (FES) est une organisation de développement durable dirigée par des jeunes et au service des jeunes, ainsi qu'un organisme de bienfaisance enregistré au Canada. En tant que dernière génération capable de résoudre le problème du changement climatique, la FES donne aux jeunes Canadiens les moyens de créer un avenir plus inclusif, plus juste, plus prospère et plus durable. L'impact visé par FES est de veiller à ce que d'ici 2030, le Canada mette en œuvre des stratégies d'adaptation et d'atténuation compatibles avec un avenir résilient au climat, grâce à l'influence et à l'action des jeunes leaders. Pour ce faire, FES déploie deux programmes :

Le Havre jeunesse. Un système de soutien climatique pour les jeunes qui fournit un soutien financier et technique aux organisations dirigées par des jeunes et aux organisateurs de jeunesse. Principalement, FES met en commun des fonds philanthropiques et redistribue des fonds aux jeunes, et fournit un parrainage fiscal et un soutien administratif.

N:OW for Net-Zero : un programme qui vise à fournir des ressources éducatives et un financement aux étudiants et aux éducateurs sur les concepts et les solutions net-zéro afin de réduire les GES dans les écoles et d'accroître les connaissances sur le climat et le net-zéro dans l'ensemble du pays.

Pour en savoir plus : Veuillez consulter le site www.fesplanet.org

Le Poste Et Les Responsabilités

En tant que plus haut organe de direction de l'organisation, le conseil d'administration est collectivement responsable devant l'organisation, la communauté et les parties prenantes de FES. Les membres du conseil d'administration sont responsables d'agir dans le meilleur intérêt à long terme de l'organisation et de la communauté et apportent à leurs délibérations des connaissances étendues, une vision à long terme et une ouverture à l'apprentissage.

En tant que membre individuel du conseil d'administration, vous devrez.. :

- Connaître la mission, les politiques, les programmes et les besoins de l'organisation et comprendre son objectif collectif ;
- Lire attentivement et comprendre les rapports financiers de l'organisation et les documents du conseil d'administration avant les réunions
- Servir de porte-parole et d'ambassadeurs actifs de l'organisation ;
- S'engager pleinement dans l'identification et l'obtention des ressources financières et des partenariats nécessaires à la réalisation de la mission de l'organisation ;
- Tirer parti des relations, des réseaux et des ressources pour développer une action collective afin de réaliser la mission de l'organisation ;
- Aider à identifier les relations personnelles qui peuvent bénéficier à la collecte de fonds et à la réputation de l'organisation, et influencer la politique publique ;
- Préparer les réunions du conseil d'administration, y assister et y participer consciencieusement quatre fois par an ;
- Participer pleinement à un ou plusieurs comités, groupes de travail ou groupes d'étude ;
- Respecter les expériences de tous ceux qui apportent leur voix et leur vécu dans la salle du conseil d'administration et dans l'organisation.

Les membres du conseil d'administration sont censés contribuer aux domaines clés suivants de la FES :

Stratégie

- Déterminer la mission de l'organisation et comprendre son objectif collectif ;
- Définir le plan stratégique de l'organisation et soutenir l'affectation des ressources et la planification à long terme ;
- Sélectionner, soutenir et évaluer les performances du directeur exécutif et de l'équipe dans l'exécution de la stratégie définie.

Gouvernance

- Assurer une supervision et une gestion financière solide ;
- Soutenir les efforts de collecte de fonds et de développement des ressources de l'organisation ;
- Garantir l'intégrité juridique et éthique ;
- Améliorer et maintenir l'image publique de l'organisation ;
- Évaluer ses performances en tant qu'organe directeur de l'organisation.

Les membres du conseil d'administration sont également tenu.e.s de respecter les obligations légales et les lois relatives à la gouvernance des organisations à but non lucratifs et caritatifs, et de suivre les règlements, les politiques et les résolutions du conseil d'administration de l'organisation.

Compétences

Le conseil d'administration de la FES est composé à 50 % de jeunes, âgés de 18 à 30 ans au début de leur mandat. Nous encourageons vivement les jeunes à poser leur candidature, une expérience préalable au sein d'un conseil d'administration n'étant pas nécessaire.

Compétences essentielles :

- Connaissance et/ou intérêt marqué pour la communauté et le domaine dans lequel l'association caritative opère ;
- Engagement à l'égard de la mission et de l'orientation stratégique de la FES ;
- La disponibilité d'un temps suffisant pour se consacrer aux tâches du conseil d'administration ;
- Ouverture à l'apprentissage.

Aptitudes et compétences :

À l'heure actuelle, la FES recrute des directrices ou directeurs possédant les aptitudes et compétences clés suivantes.

- Expérience en matière de collecte de fonds
- Expérience en matière de gestion juridique et financière
- Expérience en matière de communication et de relations publiques

FES prend également en considération les candidatures des jeunes qui ont de l'expérience dans l'organisation communautaire, le changement et/ou l'activisme social.

La capacité à parler, écrire et communiquer en français est un atout majeur.

Comment Candidater

Veillez fournir un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse du président du comité des fonds propres, de la gouvernance et des nominations : admin@fesplanet.org **au plus tard à 23h59 HNP, le 14 juin 2024.**

Les personnes handicapées qui ont besoin d'aménagements dans le processus de candidature, ou ceux qui ont besoin de candidater en utilisant un autre format, peuvent en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : admin@fesplanet.org.

FES ne pratique aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'origine nationale, le handicap, le statut d'ancien combattant, la situation matrimoniale, ou sur le statut d'un individu dans tout groupe ou classe protégé par la législation fédérale, provinciale ou locale. **La FES encourage les candidatures des groupes méritant l'équité, des minorités, des femmes et de tous les autres candidats qualifiés.**